

ANNEXE 2 : Droit à l'image



Autorisation d'utilisation et de reproduction d'images dans le cadre du concours photo « la Somme, ses paysages »

Je soussigné(e)

Nom Prénom

Adresse

Code postal Commune

Tél : Adresse mail

Autorise le Département de la Somme, à me photographier

Cette photo pourra être utilisée pour :

- le magazine départemental « Vivre en Somme » dans ses versions papier et Internet
- l'illustration de dossiers de communication interne, de cartons d'invitation, de guides, de plaquettes
- dans le cadre des sites Internet et réseaux sociaux du Conseil départemental de la Somme et du centre culturel départemental de l'abbaye de Saint-Riquier (somme.fr, abbaye-saint-riquier.fr ...)
- la réalisation d'affiches, de panneaux d'exposition dans les lieux publics

Cette autorisation vaut exclusivement pour les utilisations non commerciales de ces photos par le Département de la Somme pour la promotion du département et dans le cadre de ses missions de Service public.

Cette autorisation est valable pour trois ans à partir de cette date.

Fait à le

Signature